

AUTORISATIONS 2020 - 2021

(ENTREES ET SORTIES)

Aucun élève ne peut quitter le collège entre deux activités d'une même demi-journée pour les externes et d'une journée pour les DP.

En cas d'absence de cours l'après-midi les DP doivent prendre leur repas sur place (sauf autorisation **écrite**) et sortir aux heures d'ouverture de la grille.

Autorisation rouge :

Entrées et sorties aux heures normales d'ouverture et fermeture de l'établissement 8h25/16h55.

Autorisation jaune :

Entrées et sorties coïncidant avec l'emploi du temps habituel de l'élève. En cas d'absence d'un professeur, il n'est donc pas possible de sortir du collège, sauf autorisation **écrite**.

Autorisation bleue :

Entrées retardées et sorties avancées en cas d'absence de professeur, en début et fin de journée pour les élèves DP.

Entrées retardées le matin et/ou en début d'après-midi et sorties avancées le midi et/ou le soir en cas d'absence de professeur, pour les élèves externes.

Personnes autorisées à venir chercher mon enfant en cas d'absence de professeur :

Nom _____ lien _____

Nom _____ lien _____

Nom _____ lien _____

Nous choisissons pour notre enfant l'autorisation : (bleu, jaune, rouge, préciser)

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

Classe :

EXT – DP

Entourez la réponse de votre choix

L'inscription d'un élève dans l'établissement engage la famille et l'élève à accepter et à respecter le règlement intérieur du collège (à signer dans le carnet de correspondance).

A _____ Le _____

Signature des responsables de l'élève

Signature de l'élève